

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPES),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES et des CAER-CAPES ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES, section philosophie, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Paule LA MARNE
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidents

M. Bertrand DENIS
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de LILLE

M. Eric LE COQUIL
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Membres du jury

M. Jean-Pierre BABIN
Professeur agrégé

Académie de LYON

Mme Aurore BONI
EC. R Professeure agrégée

Académie de CRETEIL

Mme Anne-Pascale BOUBE
Professeure certifiée

Académie de TOULOUSE

M. Kevin CAPPELLI
Professeur agrégé

Académie de RENNES

Mme Isabelle CLAUVELIN
Professeure agrégée

Académie de NANCY-METZ

M. Franck COSSON
Professeur agrégé

Académie de NANCY-METZ

M. Dimitri DERAT
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

M. Jackie DIVERCHY
Professeur certifié

M. Pierre DRAPPIER
Professeur agrégé

M. Stéphane LLERES
Professeur agrégé

Mme Magali LOMBARD
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

M. Benjamin MAMIE
Professeur agrégé

M. Eric SAID
Professeur agrégé

Mme Jeanne SZPIRGLAS
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Mme Juliane TRIANON-BALLORIN
Professeure certifiée

Mme Céline VASSEUR
Professeure agrégée

Académie de TOULOUSE

Académie de CRETEIL

Académie d' AMIENS

Académie d' AMIENS

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de CRETEIL

Académie de VERSAILLES

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie d' AMIENS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

